

REGULATOR

RÉGULATEUR DE FOND CONCENTRÉ

PRESENTATION

REGULATOR est un régulateur de fond concentré, diluable à l'eau, destiné à uniformiser la porosité des supports avant recouvrement par un enduit. **REGULATOR** favorise un séchage régulier des enduits et évite l'apparition des spectres des joints, vous garantissant un travail soigné.

DOMAINE D'APPLICATION

REGULATOR s'applique sur tous les murs en briques, parpaings, bétons cellulaires, mortiers, enduits, plâtres. Il est recouvrable par des enduits traditionnels ou des enduits monocouches.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Diluer **REGULATOR** à raison de **1 volume pour 20 volumes d'eau**. Appliquer sur surfaces propres, brossées et dépoussiérées. Pulvériser de bas en haut, jusqu'à saturation. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 3 à 5 m² par litre.

TEMPS DE SÉCHAGE : Suivant la température, de 30 minutes à plusieurs heures.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Odeur	: Caractéristique
pH	: 13.5
Masse volumique	: 1.14 ± 0.01 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

REGULATOR

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C. Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS09



GHS02

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :

EC 250-807-9 POTASSIUM METHYLSILANETRIOLATE
EC 215-181-3 HYDROXYDE DE POTASSIUM

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

REGULATOR

Conseils de prudence - Intervention :

- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Conseils de prudence - Stockage :
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Conseils de prudence - Elimination :
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE